

**Boust**

# Le moulin de Basse-Parthe produit dix tonnes de farines par an

Au bout du bief alimentant le moulin de Basse-Parthe, une belle lame d'eau tombe de 4,5 m sur ce qu'il reste d'une roue à aubes et se dissipe dans le bief aval... Ici demeurent les souvenirs et le charme authentique

de la meunerie et des moulins hydrauliques.

Cessée en 1992, l'activité meunerie a repris en 2022 après l'installation d'un moulin à meule de pierre, électrique. Cette acquisition a bénéficié d'une subvention accordée par la Communauté de communes de Cattenom et environs (CCCE) au titre de l'Aide communautaire aux entreprises (ACE) et acteurs de l'économie locale.

Indépendamment de cette aide, sont à considérer les aspects historique, culturel et patrimonial attachés à cette exploitation restée, pour l'essentiel, dans sa configuration initiale.

En effet, poussant la porte d'entrée du moulin, l'on est happé par l'histoire. Sous nos yeux, se révèle un univers de machineries anciennes, rouages, courroies, boiseries, filtres, bluterie, murs, cloisons, planchers... Autant de témoignages d'un artisanat familial restitués tout au long de la visite de la commission Développement économique présidée par Michel Hergat, en présence de Michel Paquet, président de la CCCE, et Guy Kremer, maire de



Cessée en 1992, l'activité meunerie a repris en 2022 après l'installation d'un moulin à meule de pierre, électrique.

Boust et vice-président de la CCCE.

En fait, ici se raconte l'histoire d'une saga familiale de meuniers dont l'activité se révélait essentielle à la vie de la communauté du village et des environs.

Cette visite a mis en parallèle les techniques anciennes et actuelles de fabrication de la farine, et a apporté du grain à moudre au moulin des idées à développer autour d'une ex-

ploitation touristique et pédagogique du moulin dont l'activité a jadis mis du pain sur la table des foyers.

Le cycle de fabrication a repris, à ceci près que l'automatisé assure quasiment toutes les étapes de la chaîne de production, du broyage à l'ensachage au profit du bio, sous l'enseigne d'une meunerie tournée vers le négoce et les prestations de services.